# L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, AVRIL 14, 1898. No 11.




## TRISTES ECHOS

### Les crimes de ces derniers temps.

#### OU EN EST-ON RENDU ?

Lalonde et Deguire, accusés d'avoir tué l'Italien Grecio, à Côteau du Lac, le 8 décembre dernier, subissent actuellement leur procès en cour criminelle.

Tom Nulty, le condamné à mort, voit sans inquiétude apparente approcher le moment fatal. Il conserve une attitude impassible et se renferme dans un mutisme absolu. Il n'a guère confiance que le recours en grâce adressé par ses avocats à Lord Aberdeen lui obtienne une commutation de peine. Comme il le disait lui-même, le lendemain de sa condamnation, il ne lui reste plus qu'à se préparer à la mort. Si le recours en grâce est rejeté, Nulty expiera ses crimes sur l'échafaud, le 20 mai prochain.

Guillemain attend avec inconscience, dans la prison de St-Hyacinthe, son procès, qui commencera le 10 juin prochain. Il ne semble pas en appréhender l'issue et l'on a peine à croire, en voyant l'attitude indifférente de ce meurtrier de 16 ans, qu'une accusation capitale pèse sur sa tête.

## TELEGRAMME.

Hong Kong, 13—Il y a eu grande bataille dans les rues d'ici entre marins. Les Américains et Anglais étaient d'un côté, les Allemands, Français et Russes de l'autre.

Lewiston, 12—Les grévistes de la filature Androscoggin ont tenu une importante réunion hier. Le vote de l'assemblée a été en faveur de la reprise du travail aux gages réduits, mardi prochain, les ouvriers seront à l'ouvrage.

Paris, 12 — L'ambassadeur anglais, Sir Edmund Monson, au nom de la Reine Victoria, a présenté le portrait à l'huile de la souveraine.

Copenhague, 12—On a célébré sans grande pompe hier, à cause du Vendredi Saint, le 80e anniversaire du roi Christian IX, de Danemark.

St-Jean, Terreneuve, 12 — Les côtes de l'île sont toutes bloquées par la glace, et les vaisseaux en partance sont retenus prisonniers dans les ports.

L'un des membres les plus influents et des plus estimés de la colonie française à Montréal, M. A. R. Cintrat, a été tué par un tramway électrique il y a quelques jours.

# LE CRIME DU SENAT !

Notre titre est sévère, mais le rejet par le sénat, dans les circonstances, du bill du Yukon ne sera jamais qualifié trop sévèrement.

Il y a quelques semaines, un voyageur anglais, nommé Harold Mangold, arrivait à Montréal accompagné de 12 solides gaillards, pour de là s'élancer vers les champs aurifères du Yukon. Cet intrépide aventurier, homme de vaste expérience dans les voyages autour du monde, avait déjà suivi des expéditions arctiques, combattu dans les rangs de l'armée japonaise lors de la dernière guerre avec la Chine ; même, il avait parcouru, il y a 3 ans, en compagnie d'un noble polonais, le comte Poleinski, tout le district du Yukon, et il en était revenu avec la certitude que cette région renfermait des richesses incalculables.

Eh bien, M. Mangold était à Montréal, ces jours derniers, et il a confessé qu'il n'a pas osé affronter les souffrances qui attendent les chercheurs d'or au-delà du défilé de Chilcoot. Ce n'est pas la lâcheté qui l'a fait renoncer, pour cet hiver, à franchir les sommets des monts rocheux, c'est sa connaissance parfaite des périls vainement bravés, des difficultés sans nombre, presque insurmontables que les mineurs rencontrent dans tous ces défilés d'enfer qui sont, des défilés de la mort. Arrivé à Vancouver, il apprend les bruits sinistres qui courent sur l'état des passagers. Chef prudent et consciencieux, il laisse là ses hommes et va aux renseignements avant de les entraîner plus loin. Il se rend à Fort Wrangel, puis, de là, à Skagway et à Dyea, où il acquiert la certitude que ce serait folie, vu l'état du défilé, de continuer sa marche. Il revient donc à Vancouver, et il apprend à son monde que l'expédition est remise au mois de mai.

M. Mangold rapporte ce qu'il a vu.

" Les horreurs du défilé, dit-il, sont telles que jamais on ne pourra s'en faire une juste idée en dehors de ceux qui les ont vues de leurs yeux En réalité, le sentier disparait sous les débris de toutes sortes qui le recouvrent, carcasses de chevaux, de bœufs ; objets de campement et d'équipement. J'ai vu des pauvres misérables repoussés sur les bords de la route par la suite ininterrompue des mineurs. Et pour ceux qui parviennent à franchir les sommets du défilé, de quels horribles spectacles leurs regards ne sont-ils pas frappés ! En route, j'ai passé des malheureux mineurs qui pleuraient comme des enfants. Ils avaient perdu leurs chevaux, ou n'avaient point emporté avec eux assez de provisions ; ils avaient faim, ils avaient été rejetés de côté par la cohue interminable qui force le passage, sans pitié pour ceux qui succombent et obligée elle-même de trouver son salut dans la violence.

Ceux qui tombent on les repousse à coups de pieds, s'ils ont encore la force de se traîner ; quant aux autres qui, trop affaiblis, ou frappés d'hébêtement, restent affaissés sur la neige fondante, on leur passe sur le dos.

Je dis que c'est un crime pour une organisation quelconque ou pour les journaux, d'inciter des jeunes gens qui ont de bonnes positions chez eux à venir grimper ce calvaire pour une poignée d'or qu'il faut payer si cher une fois qu'on l'a atteinte."

Voilà un témoignage entre mille des misères sans nom qu'endurent les mineurs sur la route du Yukon, faute de voie de communication régulièrement établie.

Si, déjà, l'horreur de la situation est si grande dans les défilés qui conduisent au Klondyke, que sera-ce donc l'hiver prochain, cet été alors que des centaines de milliers d'hommes auront atteint la région inhospitalière ? Le gouvernement n'avait-il pas bien agi, n'avait-il pas agi humainement et de façon à mériter la reconnaissance des chercheurs d'or et les louanges de l'univers entier par le prompt secours qu'il voulait apporter aux courageuses victimes du Yukon ? Ce chemin de fer de Telegraph Creek au lac Teslin devait être la providence des mineurs. Avec lui, plus de danger de périr en route loin de tout secours. La compagnie prenait ses passagers à la côte du Pacifique, les transportait par bateau jusqu'à son chemin de fer ; ce dernier menait le mineur jusqu'à la tête de la rivière Hootalinqua, communiquant par la rivière Lewis avec le Yukon, que le mineur descendait, au printemps, en barque jusqu'à Dawson City où il devait arriver sans encombre.

C'était la route idéale ; et non-seulement tous les Canadiens l'eussent suivie, mais les Européens, et les Américains eux-mêmes l'eussent préférée à toutes les autres pour sa sûreté et pour sa situation particulièrement favorable.

Le salut des mineurs canadiens, nos parents, nos amis, était dans la construction sans retard de la ligne de la Stikine.

Le sénat a dit : Non !

Que lui importent les souffrances des hardis voyageurs ! Que lui importent les larmes des épouses, des mères, et sans doute, des veuves et des orphelins ?

Le sénat a commis un crime en rejetant le bill du Yukon. Le peuple lui en demande compte. Que le gouvernement Laurier agisse. Tout le Canada lui est dévoué.




**Laurier :—Voila, vieil enfant infirme, le sort que ton entetement Criminel reservait au Klondyke.**

**Mais je veille, et le peuple me soutient.**


**L'ECHO DE MANITOBA.**

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressée à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.


## L'Espagne s'apprete a la lutte.

Madrid, 13 Avril.

Les ministre espagnols ont rédigé la réponse au message du président Mackinley.

Ils refusent aux Etats, le droit d'intervenir à Cuba.

L'on travaille activement à fortifier les îles et ports espagnols de la Méditerranée.

Les croiseurs espagnols Viscaya et Oquendo ont quitté la Havane pour rejoindre l'escadre de torpilleurs à Cape Verde.

## DIVERS.

On croit avoir découvert, au Cap Breton, des mines d'or aussi riches que celles de la vallée du Yukon.

La paroisse de Sherrington, comté Napierville, vient de perdre, dans la personne de M. Patrick McCabe, l'un de ses paroissiens pionniers. Il est mort à l'âge de 104 ans.

Du *World* de Vancouver :

Vancouver dans l'ouest et Montréal dans l'est sont destinées à être les deux grandes villes du Canada.

[Il devrait ajouter que Winnipeg est le point important du trait d'union.]

Une terrible tempête de neige qui s'est fait sentir à la fin de février, en Perse, un pays où d'ordinaire l'hiver est inconnu, a rendu les routes impassables en certains endroits. Plus de 100 personnes ont été gelées à mort et un grand nombre sont disparues. On les croit ensevelies dans la neige.

Un fait comme il ne s'en est jamais vu peut-être, vient de s'accomplir dans la paroisse de Sainte-Marie de Beauce.

Deux voisins, Morin et Rhéaume, ont chacun huit enfants, quatre garçons et quatre filles.

Les quatre garçons de M. Morin ont marié les quatre demoiselles Rhéaume, et les quatre demoiselles Morin ont uni leur vie aux quatre garçons de M. Rhéaume.

Un gaillard qui peut se vanter de n'être pas banal, c'est le jeune John Shanaphy qui vient de voler un locomotive à la station de Port-Reading (New Jersey).

Voyant une locomotive au repos sur la voie de garage il saute sur la machine ouvre la vapeur et ...... fouette cocher.

Un mécanicien monté sur une autre locomotive se lance à la poursuite de John qui se voyant sur le point d'être pris, fait machine arrière sur son adversaire ; fort heureusement au moment de l'atteindre, il a arrêté la locomotive et s'est sauvé dans les bois voisins.

Voici un pick-engine qui laisse loin derrière lui tous les pick-pockets des temps passés.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 7 AVRIL, 1898

# NOS ECOLES.

## Tout le monde est heureux

Plusieurs journaux conservateurs trouvent à redire parce que *Le Soleil* se réjouit de la solution de nos difficultés scolaires.

On comprend aisément le désappointement de ces journaux qui espéraient pouvoir se servir de la question des écoles comme cheval de bataille politique.

Mgr Langevin, dont le zèle, le dévouement et la sincérité pour notre cause ne sauraient être mis en doute, a accepté le modus vivendi. Qu'a-t-on à dire ?

C'est faire injure au jugement de Sa Grandeur et au sens commun du public de vouloir reprocher à nos amis de se réjouir avec nous, de l'entente amicale qui a été convenue et qui permet à nos enfants de recevoir une instruction qu'on leur refusait sous l'ancienne administration.

*Le Courrier du Canada* à ce sujet s'exprime ainsi :

" Ces concessions, ou des concessions analogues, la commission nommée par le gouvernement conservateur en 1896, aurait pu les obtenir, mais n'en a point voulu, parce que la minorité les repoussait et que ce qui était reclamé c'était justice complète."

Or c'est le contraire qui est la vérité.

La commission de 1896 était prête à accepter des concessions inférieures à celles obtenues par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier.

Nous reproduirons en temps et lieu, le texte des concessions demandées par Sir Donald Smith et les Hon. MM. Dickey et Desjardins Il sera facile alors de concevoir la mauvaise foi des journaux qui ont l'air de se plaindre parce que M. Laurier nous a procuré des écoles entièrement françaises et catholiques.

D'ailleurs, si Mgr Langevin et les catholiques de Manitoba sont satisfaits, nous ne voyons aucune raison pour l'intervention des journaux de l'est dont leur seul intérêt dans cette question est motivé par l'esprit aveugle de parti.

Oui nous nous réjouissons ; tout le monde est soulagé et content que cette épineuse question soit enfin réglée d'une manière pratique.

Si les journaux de Québec refusent de nous croire, ils n'ont qu'à envoyer une députation au Manitoba pour s'assurer du fait que les catholiques sont heureux et reconnaissants envers Sir Wilfrid ainsi qu'à Sa Grandeur Mgr Langevin pour les concessions qui nous ont été accordées.

## Notes de l'Administration.

Nous n'avons pas d'autre but que d'être utiles à nos lecteurs et pour bien le leur prouver nous nous sommes assurés le concours d'un des légistes les plus estimés de notre ville. Désormais si un point de droit vous embarrasse, si vous avez besoin d'un renseignement sur une question légale, écrivez-nous et nous vous répondrons par la voix du journal.

C'est là une heureuse innovation que nos lecteurs des campagnes approuveront certainement, et qui leur évitera une perte de temps et d'argent.

C'est de l'argent bien placé que de s'abonner à L'ECHO DE MANITOBA, soyez-en convaincus.

---

Dans le même ordre d'idée et pour ne rien négliger de ce qui intéresse nos abonnés, sachant, combien il leur est difficile souvent de se procurer les renseignements qui leur seraient indispensables, et par suite combien leurs intérêts en souffrent, nous nous sommes demandés :

Combien d'animaux n'auraient-ils pas sauvés, s'ils avaient pu consulter à temps, un bon vétérinaire ?

Désormais, il leur suffira d'un mot envoyé à L'ECHO, pour recevoir dans le journal suivant, l'opinion d'un des vétérinaires les plus compétents que notre journal s'est attaché au prix des plus grands sacrifices.

N'hésitez donc pas à vous abonner à L'ECHO DE MANITOBA, voilà une *piastre* qui vous en fera gagner beaucoup d'autres, sans compter votre temps.

---

Nous prions nos abonnés de faire leurs remises de fonds par mandats de poste ou par mandats-express. Quand ils ne pourront faire autrement nous accepterons aussi des timbres-postes en paiement d'abonnement.

L'ADMINISTRATION.

## AINSI VEUT LE SENAT.

Voici ce que j'ai vu : Ce rêve prophétique
C'est Dieu tout puissant, qui, d'un geste magique
L'a fait naître sans doute, et je m'en vais, chantant
Pour obéir à Dieu, confondre les méchants.

Sur les monts, dans la plaine, la neige s'amoncelle
Elle tombe à gros flocons, et la terre pareille
A celles qu'on enterre en un blanc linceuil,
Revêt pour de longs mois, son vêtement de deuil,
Et des milliers de voix clâment dans ce désert.
Plaintes d'agonisants ou, grands cris de colère
Que des spectres hideux, pâles, mourant de faim,
N'ayant plus pour soutien, l'espoir du lendemain,
Adressent au Ciel ! Et, comme tout étonné
Je cherchais à comprendre, en quel lieu donné
Et pour quelles raisons, tous ces gens-là mouraient.
Une Voix me souffla : " Je suis " l'Avenir, or,
" Ceux que tu vois sont, du Yukon " les chercheurs d'or.
" Plein d'espoir aujourd'hui, coura- " geux et fier,
" Ce peuple est condamné, et, le " prochain hiver
" Le verra réduit au très lamen- " table état,
" Des spectres de ton songe."— *Ainsi veut le Senat.*—
Et, comme je pleurais, la Voix redit " Regarde."
La scène avait changé, dans une ombre blafarde
J'aperçus à sa table abondamment servie,
L'air joyeux, satisfait, Sir Bowel Mackenzie,
Ayant pour vis-à-vis, l'oncle Sam Jonathan.

Derrière et ricanant, j'ai aperçu Satan.

WHIP.

## BIENVENUE ROLAND.

Quand l'avenir de la patrie est en jeu, à l'heure du danger, il n'est pas de meilleur stimulant pour soutenir le zèle et l'ardeur des patriotes, que la voix de ceux qui ont consacré leur vie à la lutte pour la vérité.

Aussi est-ce avec joie que nous publions la lettre suivante d'un journaliste héros de 1837.

Du fond de sa retraite, dans le comté de Provencher sa parole résonnera dans le pays, comme l'olifant de Roland à Ronceveaux.

Puisse-t-il cette fois annoncer la déroute des ennemis de la patrie :

## LE SENAT.

L'attitude des irresponsables du sénat, sur la question du chemin de fer du Yukon, étonne avec raison, tous les véritables amis du progrès et de l'avancement de leur pays.

Comment en effet, expliquer ce mépris des droits du peuple, qui, par ses représentants autorisés, demande à ce que l'instruction de ce chemin de fer se fasse sous le plus court délai.

Serait-ce en vain que j'ai vu, il y a 60 ans, immoler sur l'autel de la patrie, les héroïques défenseurs de nos libertés constitutionnelles ?

Allons-nous retourner à l'oligarchie. Une poignée d'hommes sans qualification aucune pour la plupart, n'ayant aucun mandat du peuple, pourrait-elle impunément se jouer, au mépris de la justice et du bon sens, de la volonté populaire ?

Les bilieux et les rhumatisants qui ont la majorité dans la Chambre-Haute vont-ils se substituer aux véritables représentants du peuple à la Chambre des Communes et par là enrayer la marche progressive de l'administration actuelle ?

Non, il n'en sera pas ainsi, et j'ai confiance que le gouvernement Laurier sera à la hauteur de la circonstance.

Il me sera bien permis d'élever la voix et de protester énergiquement contre les empiètements du sénat sur les droits indeniables du peuple à se gouverner par ses représentants à la Chambres des Communes.

J'ai constaté avec regret que l'Hon. Sénateur Bernier, représentant (au sénat bien entendu) de la population française de Provencher, n'ait pas cru devoir faire passer les intérêts du pays, avant ceux de son chef, le fielleux Sir Mackenzie Bowell, Grand Maître des Orangistes.

On a dit que le sénat se compose d'hommes irresponsables et pour prouver l'assertion, l'on n'aurait qu'à citer le fait que M. le Sénateur Bernier fut nommé au sénat quelques mois seulement après avoir subi une défaite humiliante dans le comté de Carillon, une des petites divisions électorales de notre Province.

Il en est qui diront que ces messieurs représentent la volonté du peuple !

Quelle farce !

Je puis affirmer, sans aucun risque, que le sénateur en question ne pourrait trouver un comté dans cette province pour se faire élire, et voilà un homme qui parle toujours en notre nom, et cela sans être autorisé et contre le gré de la majorité qu'il prétend représenter au sénat.

Donc il serait bon de *bien comprendre* que M. le Sénateur Bernier ne représente, pas plus sur la question de chemin de fer du Yukon que sur d'autres questions, la majorité de la population catholique et française de cette province.

D'autant plus qu'elle ne voudra pas être tenue responsable des désastres que ses votes au sénat devront inévitablement entrainer au point de vue de nos intérêts, commerciaux et autres.

Personne plus que nous, qui vivons dans l'Ouest canadien, n'a intérêt à etablir des voies de communication avec le Yukon.

Le Canada vient d'entrer dans une ère de prospérité sans pareille.

Des rives de l'Atlantique jusqu'aux rivages du Pacifique, l'impulsion donnée aux affaires par le gouvernement Laurier, donne l'espérance d'un avenir brillant pour notre pays, et dès aujourd'hui nous prenons place parmi les nations de la terre.

Quel sujet de légitime orgueil pour nous de voir un des nôtres occuper la haute position de Premier Ministre du Dominion.

Naguère encore la vieille Europe tressaillait sous les accents de sa haute et fière éloquence, et la tournée triomphale qu'il faisait en Europe, semait l'admiration chez les vieux peuples, pour notre pays, si jeune encore et qui cependant peut produire de tels hommes.

Non, je le répète encore, les erreurs de jugement, et le fanatisme, chez un certain nombre de sénateurs ne prévaudront point contre la volonte du peuple, exprimée si fortement aux dernières elections générales.

Le gouvernement actuel composé d'hommes éminents, sous la direction sage et éclairée du plus illustre des enfants du Canada français, ne s'en laissera pas imposer, j'en ai la ferme conviction, par la sénilité et les divagations fiévreuses, engendrées par la mauvaise humeur et les caprices de quelques impotents.

S'il faut absolument que l'Etat paye des rentes à quelques éclopés, tombés sur le champ des luttes politiques, il vaudrait mieux, ce me semble, fonder un hospice ; là du moins, il ne pourraient *trahir les* INTÉRÊTS *du peuple qui peine et sue pour les sustenter.*

Il y a de belles et nobles intelligence au sénat, mais le nombre est si restrient, qu'elles ne peuvent réagir contre la malice des vieux inamovibles, courbés sous le joug du torysme depuis vingt-cinq à trente ans.

Mais il en est des corps législatifs comme des peuples et des individus ; l'heure de la rétribution ne peut tarder à sonner, et je crois sincèrement que le torysme inscrit lui-même sur les murs du sénat son

*Mane, Thecel, Phares.*

## LE SENATEUR BERNIER COLONISATEUR.

M. le sénateur Bernier, dans un discours sur l'adresse, a trouvé moyen de parler de la question des écoles et a annoncé au sénat et au pays, que s'il eût cru qu'on devait jamais abroger les privilèges qui ont été accordés aux catholiques de Manitoba en 1871, qu'il n'aurait jamais consenti à venir dans notre province pour travailler aux fins de la colonisation.

On se demande ici ce que M. Bernier a fait pour la colonisation de Manitoba.

Il est bien vrai qu'il fut nommé agent de la colonie de Fannystelle, mais nous nous perdons en conjecture pour savoir tont le mal que ce colonisateur s'est donné dans le but de promouvoir les intérêts de ce district ou de toute autre partie de la province.

Nous pourrions facilement citer certains faits qui prouveraient que M. Bernier a plutôt contribué au retardement de l'immigration.

Nous préférons taire, pour le moment du moins, des dénonciations qui entraîneraient d'autres personnages dans la discussion et lesquels ont au moins la sagesse de garder le silence.

Mais au nom de toute décence, que M. Bernier ne vienne plus poser comme colonisateur, ou nous serons obligés de relater une page d'histoire encore inédite et qui serait loin de rehausser la réputation du sénateur comme colonisateur.

Il eût été de meilleur goût de la part de ce monsieur de faire connaître au sénat les services qu'il a rendus en fait d'immigration et donner les raisons qui ont causé sa démission comme agent de la colonie de Fannystelle.

Une fois élevé au sénat, on dirait qu'un homme est porté à perdre toute mémoire de ses actes antécédents à sa nomination. Si c'était le cas pour M. Bernier, nous serions les premiers à lui pardonner ses nombreux écarts ; nous sommes plutôt portés à croire que notre sénateur se laisse un peu trop inspirer par sa vanité personnelle.

Est-il possible de croire que le sénateur Bernier ait oublié le motif qui l'a conduit dans notre province, ainsi que les fonctions, nombreuses et très rémunératives, qu'il a occupées depuis son arrivée.

Il eût été de plus grande conséquence et plus à propos pour M. Bernier, d'avoir avoué franchement au sénat, qu'il avait été la cause première de toutes nos difficultés scolaires.

En réalité, nous n'avons eu qu'un seul surintendant d'éducation qui ait rempli cette fonction avec mérite et distinction ; ce fut M. Elie Tassé.

Ce dernier est réellement le fondateur de notre premier système d'éducation et sa tâche fut lourde et ingrate.

Les sommes mises à sa disposition pour l'organisation de nos écoles, étaient très limitées ; il était aussi très difficile dans le temps de se procurer des instituteurs d'une compétence quelconque.

Cependant il réussit à établir de bonnes écoles dans toutes nos paroisses catholiques.

Pour toute rénumération, on lui accorda un salaire insignifiant.

Lorsque M. Bernier arriva, l'ouvrage était fait ; l'organisation était complète et effective, il n'eut qu'à emboîter le pas.

Néanmoins notre sénateur sut se faire payer grassement pour ses services.

M. Tassé ne fit aucun fond d'amortissement ; il distribua scrupuleusement aux différents arrondissements scolaires, tous les deniers votés par le gouvernement.

M. Bernier au contraire, fit une réserve de l'argent destiné au soutien de nos écoles et convertit cette réserve en fond d'amortissement et ce, contrairement à toute loi existante.

Ce fond de réserve atteignit le chiffre de $13,900 en 1890.

Notre digne sénateur voudrait aujourd'hui poser en martyr et se donner comme le champion de la cause scolaire.

Allons donc il faudrait dire cela à ceux qui ne sont pas au courant de la situation.

Nous entretenons le plus grand respect, pour M. Bernier pris individuellement, mais nous ne saurions apprécier ses œuvres parce qu'il est impossible d'en porter aucune à son crédit.

On suppose généralement qu'il a été nommé sénateur en raison de ses mérites, de son dévouement et de ses nombreux services, tandis qu'il doit sa présente position aux bonnes graces de M. A. C. LaRivière à qui la place fut offerte et qui l'a déclinée en faveur de M. Bernier.

Voilà comment il se fait que nous écrivons aujourd'hui M. LE SÉNATEUR Bernier.

Son dévouement a toujours été dans la direction de ses propres intérêts. Son égoïsme a toujours fait primer son intérêt personnel sur toute autre considération.

Sa devise, elle est encore ce qu'elle a été : "M. Bernier pour M. Bernier."

Son œuvre chérie, ça été de recevoir le plus gros émolument possible, du gouvernement et de ses amis, pour ses moindres services.

Tant qu'à son œuvre colonisatrice, personne à part M. Bernier lui-même, ne peut s'en rendre compte.

## LE RAPATRIEMENT DES CANADIENS-FRANCAIS DES ETATS-UNIS.

Nous publions aujourd'hui le rapport de la délégation des Canadiens-Français de Saginaw (Mich.)

Nos braves compatriotes rendent pleinement justice aux ressources de notre pays et aux avantages multiples qu'il offre à tout homme de bonne volonté et travailleur.

Nous sommes heureux de voir se dessiner chaque jour davantage, le mouvement qui pousse les Canadiens à rentrer dans la grande famille canadienne.

En cela, d'ailleurs, ils font preuve de sagesse et de prévoyance, car la crise commerciale qui sévit sur les Etats-Unis, et qui n'est que le contre-coup de celle que subissent les peuples du vieux continent, a porté un coup terrible sur les salaires de l'ouvrier des villes, et il est bien évident que la crise terminée, cet abaissement du salaire n'en subsistera pas moins.

Dans ces conditions tout père de famille agit sagement en se tournant vers la culture qui n'a jamais refusé à ceux qui veulent travailler, l'existence matérielle et la tranquillité.

Grâce à Dieu l'époque est passée, du mirage qu'exerçaient les gros prix promis dans les villes! mirage décevant qui a causé le malheur de tant de nos compatriotes.

Croyez-nous, mes amis, un homme qui possède une bonne terre et de bons bras, sous un climat sain, au milieu de gens de sa race et de sa religion, celui-là a tout pour être heureux, et tout cela il ne tient qu'à vous de le trouver au Manitoba et au Nord-Ouest.

Dédaignez les insinuations des gens malintentionnés qui, obéissant à des mobiles plus ou moins avouables, s'efforcent de vous détourner de la bonne voie, (comme le *Bay City Journal*).

Vous avez pour vous défendre contre leurs accusations mensongères le passé de toute votre race, passé de vaillance et d'héroïsme.

Venez donc vous joindre à notre grande famille, et en travaillant pour votre propre avenir, vous travaillerez avec nous pour l'avenir de notre race et de notre patrie.

## ACCORDEZ VOS VIOLONS.

*Le Courrier du Canada* et quelques autres journaux conservateurs prétendent que les concessions qui ont été faites par le gouvernement Greenway, relativement à la question des écoles, auraient pu être obtenues par le gouvernement de tory de Sir McKenzie Bowell, mais que la commission, composée de Sir Donald Smith, et des Hon. MM. Desjardins et Dickie, n'en ont point voulues.

*Le Manitoba*, emboitant le pas par derrière quelques confrères de la même persuation politique, de son côté s'obstine à soutenir qu'aucune concession n'a été obtenue.

Voilà maintenant que le *Citizen*, l'organe accrédité des conservateurs, et publié à Ottawa, dit que Sir Wilfrid a dû promettre de payer $300,000 au gouvernement Greenway avant que celui-ci ait consenti à accorder aux catholiques le règlement de la question des écoles.

Qui donc d'entre ces journaux, dit vrai ? Pour l'amour de Dieu, messieurs, mettez donc vos violons d'accord avant d'entrer en danse ; à moins que vous vouliez dire que dans la danse des loups, les violons peuvent être en désaccord.

## LES ELECTIONS GENERALES.

Il y a quelques semaines, nous avons mis l'électorat en garde contre certaines manœuvres qui indiquaient que les élections générales, pour les chambres locales, se feraient avant le mois de juillet prochain.

Pour prouver notre contention, nous avons cité des faits qui démontraient bien que le gouvernement local avait l'intention d'en appeler au peuple très prochainement.

On ne s'est point gêné de nous contredire carrément en déclarant cette rumeur comme absolument absurde.

Or que se passe-t-il aujourd'hui ?

Les membres de la chambre locale ont consenti à réduire leur indemnité de $600 à $500.

Les ministres eux-mêmes, ont proposé une réduction dans leurs salaires.

Les mesures d'économie, lorsqu'elles affectent l'indemnité des membres, est toujours un indice certain de l'approche de la dissolution des chambres.

Le gouvernement fédéral va payer à l'administration Greenway la somme de $200,000 avant quelques semaines.

M. Greenway vote des subsides aux compagnies de chemin de fer etc.

Enfin il y a plusieurs incidents qui nous font voir que les élections seront faites prochainement.

Nos amis peuvent se le tenir pour dit, le gouvernement local va en appeler au peuple avant quelques mois, et on ferait bien de se préparer de suite.

L'Association ferait bien de prendre l'initiative en fait d'organisation.

Le vote français formera un facteur important aux prochaines élections et il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures possibles afin de permettre que ce vote ne soit pas ignoré.

Le moment important arrive pour nous de faire valoir notre influence et il est donc du plus grand intérêt que nous nous unissions de manière à exercer la dernière influence et la dernière ressource qui nous restent pour proclamer justice et réclamer l'alliance de ceux qui se disent nos amis.

Nous ne manquerons point l'occasion de revenir sur ce sujet Notre attitude en ce qui concerne la politique locale est bien connue.

Lorsque le temps viendra, nous saurons affirmer nos principes.

Pour le moment il s'agit de mettre nos amis sur leur garde et de conseiller l'organisation dans toutes nos paroisses.

A l'œuvre donc et sans retard !

L'abondance des matières nous oblige à remettre notre feuilleton à la semaine prochaine.

# RAPPORT

DES DÉLÉGUÉS ALEXANDRE LOISELLE, JOS. DUBEAU, ED. ROY.

## DE SAGINAW, MICHIGAN.

Nous soussignés, Canadiens-Français, délégués du Michigan venus au Canada à l'effet d'examiner les terrains et le climat du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, et de constater les avantages qu'offrent ces différents centres aux colons disposant d'un certain capital aussi bien qu'à ceux n'en ayant point, déclarons ce qui suit :

### QUALITÉ DES TERRES.

Nous avons trouvé les terres en grande partie couvertes de neige ; toutefois celles qui n'avaient pas de neige étaient de bonne qualité.

Ne pouvant pas attendre que la neige soit partie pour choisir des terres, nous avons cherché à nous former une opinion au moyen des produits de la contrée, etc.

### CLIMAT.

D'après nos propres remarques, et à en juger par l'état des chemins, l'épaisseur de la neige et le grand nombre de Bandes de chevaux et d'autre bétail, qui hivernaient en pleine prairie, nous avons conclu que le temps n'était pas aussi rigoureux qu'on nous l'avait représenté.

Nous avons constaté un temps sec, mais clair. Un fait certain, c'est que nous avons parcouru plus de 300 milles en voiture avec les seuls habits que nous portions au Michigan et sans avoir eu à souffrir du froid.

### RENDEMENTS.

Nous avons causé avec beaucoup d'habitants établis depuis 3 jusqu'à 10 ans et tous se déclarent satisfaits de leur choix.

Leurs granges sont pleines de grains et leurs étables garnies d'animaux, en proportion du temps depuis lequel ils sont établis.

Le rendement du blé est de 30 à 32 minots à l'acre, de 60 minots pour l'avoine et de 40 à 45 pour l'orge.

Les patates ainsi que les choux et en général tout le jardinage viennent en abondance et sont de grosses dimensions.

### ELEVAGE.

L'élevage des animaux ne coûte presque rien vu l'énorme quantité de foin et de l'étendue du pacage.

Les animaux se vendent un bon prix. Dans l'Alberta nous avons vu quatre chars d'animaux de 3 ans et d'après nos informations le prix de vente était de $35 à 40 par tête.

### DIFFÉRENTES CONTRÉES VISITÉES.

Nous avons visité la colonie Alma à la Montagne de l'Orignal, la terre était très bonne ; il y a encore quelques homesteads à prendre.

Nous avons également visité les townships 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53 des rangs 21, 22, 23, 24, 25, dans l'Alberta.

Nous y avons également trouvé des homesteads à prendre à une distance de 10 à 12 milles du chemin de fer.

Il y a également quantité de terres appartenant au chemin de fer Canadian Pacific, au prix de $3 l'acre. Ces terres sont beaucoup plus rapprochées de la ligne.

Ces terrains sont, partie en prairie et partie en bois. Le bois de bâtisse y est abondant et le charbon est tout à proximité.

### TAXES.

Le gouvernement du North-West paye 70 p. c. du salaire des instituteurs d'école.

Pour une terre de 160 acres avec tout son roulant, les taxes se montent à environ $2.60 à $5 plus une journée de corvée d'un homme avec son team.

### REMARQUES GÉNÉRALES.

Notre avis est qu'un homme avec un petit capital trouvera au Canada des conditions extrêmement favorables. Les gages sont assez élevés.

A en juger par les dépenses que faisaient les habitants dans les hôtels où nous avons eu à nous arrêter, l'argent n'était pas malaisé à faire.

Nous avons beaucoup observé, pris toutes les informations possibles et nous avons acquis la certitude que tout homme qui veut travailler, peut vivre heureux, et établir sa famille avec bien peu d'argent.

Personne ici n'est obligé d'être supporté par les municipalités pour vivre ; il n'y a pas d'indigents.

Les gens sont partout bien habillés, paraissent satisfaits et tous semblent en bonne santé, principalement les enfants.

Les renseignements suivants nous ont été fournis sur notre demande par les agents du gouvernement :

### RÉSUMÉ DES AMÉLIORATIONS ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LES SETTLEMENTS FRANÇAIS DES VALLÉES DE LA RIVIÈRE ROUGE ET DE L'ASSINIBOINE.

Ces settlements comprennent les municipalités de Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Saint-Norbert, St-Vital, La Rochelle, St-Pierre-Joly et St-Malo.

A St-Jean-Baptiste on a bâti un moulin à farine avec rouleaux qui a coûté $10,000.00. Le couvent a coûté $17,000.00.

Le monastère des Trappistes à St-Norbert a fourni la saison dernière 10,000 livres de beurre de crêmerie.

A St-Malo la fabrique de fromage a fait un dessus de 50,000 livres de fromage.

St-Pierre-Joly a atteint la même quantité de fromage et sa crêmerie a livré 10,000 livres de beurre.

A La Rochelle la beurrerie a donné l'été dernier 50,000 livres de beurre en boîte de 1, 2 et 3 livres qui ont été vendues dans les districts miniers.

A La Rochelle encore la Manitoba Dairy Cie a fabriqué du lait condensé avec une moyenne de 2,000 boîtes par jour.

En somme pendant l'année passée, le rapport du gouvernement fixe le rendement dans les settlements français à 223,000 livres de beurre de crêmerie et à 430,000 de fromage.

Nous devons ajouter que nous avons été partout admirablement reçus au Manitoba comme au North-West. Nous avons été reçus à bras ouverts et tout principalement par M. MacCreary, le commissaire d'Emigration à la ferme expérimentale de Brandon, et par M. Bennett, agent d'Emigration à Edmonton, et nous les prions d'accepter tous nos remerciements.

## Theatres, Concerts, etc.

### AU THÉATRE "GRAND."

La semaine a été bien remplie au théâtre Grand et les pièces qui ont tenu l'affiche, Shadows of a Great City, East Lynne et Streets of New York, méritent notre pleine approbation.

Les acteurs se sont surpassés dans l'interprétation de ces drames, qui constituent un spectacle attachant et de haute moralité.

Mistress Sadie Farwiey merite une mention particulière pour son jeu absolument remarquable.

Le Grand nous réserve pour la semaine prochaine de nouvelles surprises. Qu'on se le dise.

### AU " WINNIPEG."

Vendredi et samedi prochain au théâtre Winnipeg, grande attraction. Le Rowing Club Minstrels avec ses chœurs de 35 voix, son orchestre de 16 musiciens, compose un spectacle divertissant au possible et qui fera la joie des amateurs de musique aussi bien que de ceux qui aiment à rire.

Nul mieux que les minstrels n'excelle dans les pantomines, les changements à vue de costumes, les farces drôles.

Pour finir, la troupe donnera une grande farce musicale 'La Sérénade du Silence.' Tout le monde voudra voir cette troupe fameuse.

## NOUVELLES LOCALES.

Ira Stratton, éditeur du Stonewall Argus est en ville.

Minstrels, au Winnipeg Opera House, vendredi et samedi.

Lisez les annonces attentivement cette semaine, elles en valent la peine.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez G. R. Vendome, libraire, 290 Rue Main, Winnipeg.

Un voleur a dévalisé un magasin près du C. P. R. Il s'est emparé ensuite d'une valise chez Ryans.

Une quête faite dimanche à l'Eglise Young, pour l'hôpital de Winnipeg a produit 32 dollars 75 cents.

On annonce de Boissevain que lee oies et les canards ont deja fait leur apparition.

M. E. Egan etait hier à Winnipeg pour achats concernant son entreprise du Crow's Nest Pass.

Deux teams se sont noyés sur la Rivière Rouge, la glace s'étant brisée sous eux.

Il y a dejà 3 pieds d'eau desssus la glace dans la Rivière Rouge. La debacle aura lieu prochainement.

Beaucoup d'écoles françaises fonctionnent maintenant d'après les arrangements convenus.

Le chemin de fer du Sud-Est est chose certaine. L'on construira de 40 à 50 milles cette année.

Il est question de construire une jetée-promenoir sur la Rivière Rouge.

Il est question de construire un nombre considérable de bâtisses cet été à Winnipeg.

Les RR. PP. Gendreau et Corbeil ont ete choisis pour établir les missions Oblates au Klondyke.

L'inspecteur sanitaire J. Pierson donne avis pour la dernière fois, à ceux qui n'ont pas encore nettoyé leurs cours, d'y voir de suite.

M. L. J. A. Lévêque, inspecteur des agences sauvages du district Rat Portage, était en cette ville par affaires départementales la semaine dernière.

M. Moodie, bien connu dans les cercles de course à San Francisco, établira sous peu des écuries de 'Training' en cette ville.

Les semences sont commencées depuis vendredi et samedi, à Carberry, Gladstone, etc. Lundi dernier chez M. Greenway. Le sol est en parfaite condition.

M. Burt est le seul agent autorisé à solliciter des annonces pour L'ECHO. Toute commande recevra une prompte exécution.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.















## L'IVROGNERRIE.

Le Révd Père Guillet, O. M. I., curé de l'Eglise Sainte Marie de Winnipeg, endosse le *Gold Cure* d'Evans dans la lettre suivante :

Presbytère de STE MARIE,
20 janvier, 1898.

MON CHER DOCTEUR,

C'est avec plaisir que j'apprends que l'institut *Gold Cure* d'Evans est si bien établi dans notre belle ville de Winnipeg. Avant de venir ici, j'étais directeur d'une société de tempérance à Montréal, et lorsque ni morale, ni religion semblaient avoir bon effet, j'ai recommandé l'institut *Gold Cure* d'Evans, et j'ai été témoin des excellents résultats obtenus, dans des cas qui paraissaient désespérés.

L'institut d'Evans mérite la confiance et le support du public.

Voir la grande liste de ceux qui se disent guéris c'est encourager tous ceux qui souffrent de l'alcoolisme d'avoir recours à son traitement.

(Signé) D. GUILLET, O. M. I.,
Eglise Ste Marie.

L'institut Evans est situé No 58, rue Adélaide, depuis trois ans. Correspondance sollicitée.



























LA PROVINCE DE

# MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

## FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

### EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les resultats n'en sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

| | 1885. | | 1895. | |
|---|---|---|---|---|
| Blé | 7,429,440 | minots | 41,776,038 | minots |
| Avoine | 6,364,253 | " | 22,555,733 | " |
| Orge | 1,113,481 | " | 5,645,036 | " |
| Total | 14,907.184 | " | 59,975,807 | " |

**Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots**

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

| | | |
|---|---|---|
| En 1885 | 566,228 | âcres |
| " 1895 | 1,722,773 | " |

**Augmentation. 1,156,525 acres**

La Province a un système municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

**THOS. GREENWAY,**

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agent d'Immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT